

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 12 juillet 2013
(convocation du 1 juillet 2013)

Aujourd'hui Vendredi Douze Juillet Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOUL Michel, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 10h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10h et à partir de 10h30
Mme. LACUEY Conchita à M. HERITIE Michel
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 12h
M. ANZIANI Alain à M. TRIJOLET Thierry
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
M. CHARRIER Alain à M. LAGOFUN Gérard
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme DELTIMPLE Nathalie à partir de 12h15
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
M. DOUGADOS Daniel à M. LABISTE Bernard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h15
M. GUICHOUX Jacques à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan à partir de 12h40
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
Mme. LIMOZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. LOTHAIRE Pierre à M. RAYNAL Franck
Mme. MELLIER Claude à Mme. ISTE Michèle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. TOUTON Elisabeth
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

**Lormont Génicart - Convention financière Domofrance /Cub relative au
raccordement au réseau de chaleur secondaire des résidences « la Ramade » et
« Duncan Lewis » - Convention - Autorisation**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis de nombreuses années, la Communauté urbaine de Bordeaux, soucieuse de préserver les atouts du réseau de chaleur dans des conditions satisfaisantes pour tous, a négocié avec les bailleurs sociaux afin de parvenir au raccordement de leurs futures résidences, notamment dans le cadre des démolitions / reconstructions de l'ANRU.

C'est ainsi que, dès 2006, un dispositif spécifique de soutien a été décidé permettant d'autoriser le raccordement des opérations du GPV au réseau de distribution de chaleur des Hauts de Garonne.

A cette occasion, un certain nombre de principes de base ont été actés comme :

- l'obligation de raccordement au réseau de chaleur existant,
- la vérification de la compatibilité entre les plannings de réalisation des opérations d'une part, des travaux nécessaires à leur raccordement au réseau d'autre part,
- la recherche d'un financement ANRU afin d'assurer la couverture d'une partie des travaux de raccordement au réseau secondaire.

Aujourd'hui, dans le cadre du renouvellement du Grand Projet de Ville (GPV), le bailleur social Domofrance sollicite la Communauté urbaine de Bordeaux pour une participation financière au titre du dispositif spécifique de soutien en vue du raccordement au réseau de chaleur secondaire de 2 résidences :

- 73 logements pour la résidence « la Ramade » (61 102 € H.T.)
- 46 pour la résidence « Duncan Lewis » (71 335 € H.T.)
- soit un total de 119 logements situés sur la commune de Lormont.

Le montant de la subvention maximale pour le raccordement au réseau de chaleur secondaire s'élève à 132 437 € H.T. et ce, conformément à la programmation arrêtée au titre de l'ANRU.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

FINANCEMENT PREVISIONNEL			
	73 logements La Ramade	46 logements Génicart Nord	119 logements collectifs
Subvention Anru	87 073,10 €	66 482,25 €	153 555,35€
Subvention Cub	61 102,00 €	71 335,00 €	132 437,00 €

Ce montant fait l'objet d'une inscription au titre du Budget Supplémentaire de l'exercice budgétaire en cours.

Après examen du dossier fourni par Domofrance, il s'avère possible pour la Communauté urbaine de Bordeaux de se prononcer favorablement sur le dossier et d'établir une convention financière spécifique permettant de fixer les modalités de paiement de la subvention octroyée.

Cette dernière est prévue dans la convention ANRU à l'origine du projet de renouvellement urbain.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le conseil de communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la Rénovation Urbaine,

VU la délibération communautaire n°2006/0759 « Lormont Génicart : Opération de Renouvellement Urbain – Participation de la Communauté Urbaine de Bordeaux »,

VU la délibération communautaire n°2006/0559 portant sur les modalités de financement de branchement d'opérations du G.P.V au réseau de distribution de chaleur des Hauts de Garonne,

VU la délibération communautaire n°2012/0367 relative à l'avenant n°8 de la convention ANRU de l'ORU Génicart,

DECIDE

Article 1 :

de respecter les termes de la convention - cadre ANRU pour le Projet de Renouvellement Urbain de Génicart sur la commune de Lormont et de consentir un montant de 132 437 € H.T. pour les résidences « La Ramade » et « Duncan Lewis » au titre du raccordement au réseau de chaleur secondaire des Hauts de Garonne.

Article 2 :

d'autoriser, Monsieur le président, à signer la convention avec le bailleur Domofrance éligible au dispositif de soutien au raccordement de chaleur.

Article 3 :

Cette dépense sera imputée au Chapitre 204 - compte 20422 -fonction 72-CRB UE 00 par un crédit ouvert au titre du Budget Supplémentaire de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
25 JUILLET 2013

PUBLIÉ LE : 25 JUILLET 2013

M. JEAN TOUZEAU